



Le mot du Maire

Cette quinzième édition de notre bulletin municipal veut se placer sous le signe d'un été toujours aussi agréable à accueillir malgré les difficultés financières générales dont les effets se font sentir de manière de plus en plus prégnante à l'échelle de notre commune. Les dotations de l'état ont diminué cette année d'un montant global de 19000 €. Certaines d'entre elles, non prévues, n'ont pu faire l'objet d'une prise en compte dans le budget primitif de cette année. Elles résultent de notre entrée dans la nouvelle communauté de communes. Celle-ci, considérée comme « riche » (doit-on employer ce mot?) les petites communes en faisant partie sont considérées

elles-aussi comme ayant des moyens suffisants. Cette année une dotation de solidarité communautaire vient atténuer légèrement les effets de ces mesures aberrantes.

Dans le même temps des services assurés jusque là par l'état, comme l'urbanisme, retombent à la charge financière de la commune.

Malgré cela le Conseil municipal a maintenu au mieux ses projets d'investissement en matière de voirie (trottoirs route de Lerné, bi-couche chemin de la cheminée) en matière d'entretien des bâtiments communaux (école et mairie).

Bon été à toutes et à tous

Jacques Aupic

Canicule: rappel de conseils

Un numéro d'information est disponible en cas d'épisode de forte chaleur:

0800 06 66 66

L'appel est gratuit depuis un poste fixe. En tapant 1 des conseils sont donnés plus spécialement aux personnes âgées.

Fête du 14 juillet

La tradition du buffet place de la Mairie, sous le tilleul centenaire, sera maintenue cette année. C'est dans une ambiance bon enfant que les habitants de Seuilly, anciens ou plus récents, se retrouveront ou feront connaissance. Rendez-vous donc à midi pour un vin d'honneur et un buffet champêtre.



Visite du village

Le mardi 21 juillet, visite du village de Seuilly et de son église entre 15h et 17h avec le guide-conférencier Jacky Girard. Cette visite est organisée par l'Ecomusée du Véron dans le cadre de sa programmation culturelle 2015.

Embellissement du village



Même si l'employé communal veille à ce que toutes les plantations soient particulièrement soignées en cette saison, l'embellissement du village est aussi l'affaire de tous. Merci à nos concitoyens qui offrent aux habitants et aux touristes un décor agréable en bordure de voie publique.

Entretien des chemins

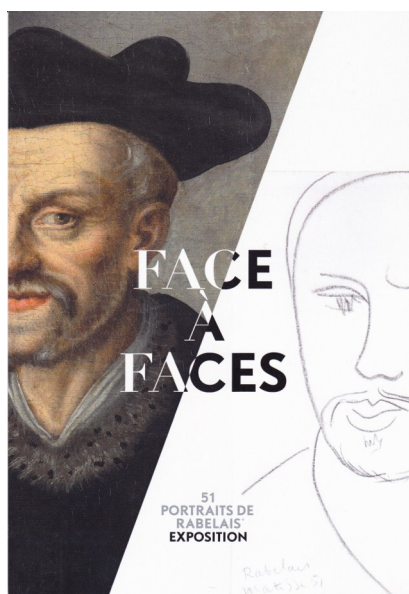
Une panne de broyeur en début de saison, panne qui n'a pas encore trouvé sa solution à cause d'une difficulté à se procurer les pièces manquantes, a malheureusement sérieusement entravé le programme de broyage dans les chemins ruraux. Le recours ponctuel aux services techniques de la Communauté de communes n'a pas permis de tout résorber. Nous nous en excusons auprès des utilisateurs.

Noces d'or

Le 2 mai M. et M^{me} Champion ont célébré à la Mairie leur cinquante années de mariage, entourés de leurs deux enfants, quatre petits enfants, de leur famille et des amis.
La commune s'est associée à cet instant de bonheur.

Exposition Face à Faces À La Devinière

Du 20 juin au 20 octobre La Devinière propose une exposition de 51 portraits de notre grand écrivain François Rabelais. Ces portraits sous forme de peintures, gravures ou sculptures sont accompagnés de commentaires émis à son égard par des écrivains au cours des siècles. Un fusain original d'Henri Matisse donné par le peintre en 1951 à l'occasion de l'ouverture du Musée est à l'origine du choix du nombre de portraits exposés.



Ligne haute tension

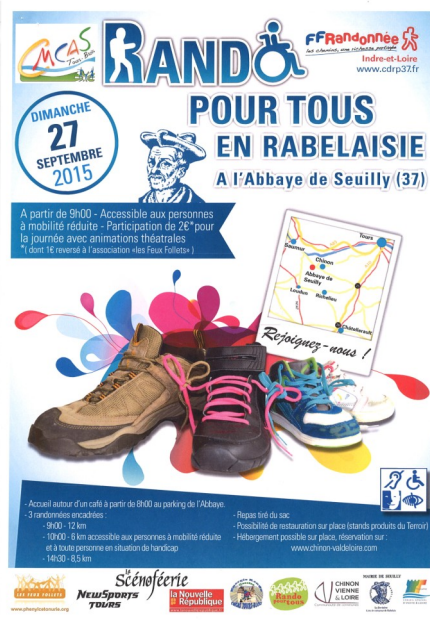
En février l'entreprise Bouyghes, travaillant pour le compte du SIEIL, a procédé à l'enlèvement des poteaux, derniers vestiges de la ligne haute tension reliant La Devinière à l'Abbaye maintenant enterrée.

Voyage scolaire

Du 1^{er} au 5 juin 2015 les classes de CM1 et CM2 de Seuilly et de Thizay ont séjourné à l'Île d'Yeu. Un des objectifs de ce voyage était de faire explorer le milieu marin et insulaire. Comme pour le séjour de 2013 à La Faute sur Mer, le Conseil municipal de Seuilly a apporté une aide financière à ce projet.



Le 27 septembre, à vos chaussures de marche à partir de l'Abbaye!



Réfection du chemin dit de la Cheminée

L'entreprise RTL a procédé début juin à la réfection du chemin rural n° 23, l'une des voies sud-nord reliant la route de Lerné à celle du Coteau. L'accès par le haut aux habitations situées au nord de la voie étant difficile à cause de la forte déclivité et du peu de visibilité il convenait de remettre en état l'accès sud. Un empierrage et un bi-couche ont été réalisés pour un montant de 7308 € TTC. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Départemental au titre du Fonds d'Intervention Local (FIL 2015).



Renforcement du réseau électrique à La Maligratte

La puissance électrique disponible en bout de ligne au niveau du hameau de la Maligratte étant insuffisante, il a fallu procéder à un renforcement du réseau à partir des Perrons.

Ces travaux sont entièrement financés par le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL). Leur démarrage est prévu pour le 7 juillet.



Travaux réalisés ou en cours



Création d'un trottoir route de Lerné

De nouvelles habitations ont été construites ces dernières années en bordure nord de la route de Lerné à la périphérie du bourg. Le lien piétonnier avec le bourg et en particulier avec l'école ne se faisait que par un accotement herbeux. Il était donc indispensable de mettre en place, en continuité avec l'existant, un trottoir assurant une desserte correcte. Une subvention a été demandée, au titre des amendes de police, pour financer en partie ces travaux réalisés en mai par la Société RTL pour un montant de 6367 € TTC.



À la mairie



L'entreprise Gaillard a procédé au remplacement des radiateurs vétustes et carrément défectueux pour certains par des radiateurs plus efficaces et plus économiques.

Une extension de l'éclairage intérieur et extérieur a aussi été réalisée.

Dans ce même esprit de confort et d'économie d'énergie, les huisseries de la mairie seront changées intégralement à l'automne par l'entreprise Quintault.



Au lavoir

Suite à des actes de vandalisme répétés mettant en jeu la solidité même de l'édifice, il a fallu procéder courant janvier à une réparation du mur du pignon du lavoir. Ces travaux ont été effectués par le service technique de la communauté de communes mais bien sûr facturés à la commune elle-même.

Le petit cabanon, situé sur le terrain de basket de la route de Lerné, a dû être définitivement démonté après avoir subi lui-aussi des dégradations répétées.

A noter aussi le niveau de l'eau qui ne baisse pas et recouvre le sol et s'infiltre dans les murs. Quelle en est la cause ? Travaux de cailloutage, drainages ? Il est très difficile de faire la part des choses et la solution reste à trouver....



A l'école



L'entreprise Julienne a procédé pendant les vacances d'hiver au remplacement des trois huisseries côté sud dans la classe de CM1-CM2. Il s'est avéré alors que les stores n'étaient plus en bon état. Pendant les vacances de Printemps la même entreprise a mis en place des volets roulants actionnés par commande radio. L'ensemble de ces travaux a été réalisé pour un montant de 4270 € TTC.



La bibliothèque

Canapé-lecture

Le 21 avril dernier, *Clarisse Léon* nous a enchanté avec un « canapé lecture » très réussi. Elle nous a lu des textes sur le thème « sexe, amour et désir », sujet très difficile à aborder dans un spectacle tous publics, avec beaucoup de joie de vivre et d'émotions.

Rappelons que ce spectacle était proposé et financé par la Direction Départementale de la Lecture Publique et que la médiathèque d'Avoine a fait le lien avec les bibliothèques du réseau.

N'hésitez pas à assister aux spectacles proposés par la bibliothèque, ils sont toujours de qualité et gratuits



C'est l'histoire de nous deux

Clarisse LEON

Théâtre de la Jeune Plume

Votre bibliothèque est en pleine mutation. Elle fera partie à compter de fin septembre du réseau de la communauté de communes. Pour cela nous avons retiré des rayonnages une grande quantité d'ouvrages obsolètes et nous aurons après ce gros travail à intégrer tout notre fonds dans un nouveau logiciel commun avec Avoine, Chinon, Rivière et Thizay.

En raison de cette fusion, nos horaires changent pour cet été, une permanence sera assurée uniquement les samedis de 10h à 12h et la bibliothèque sera fermée du 7 au 19 septembre. Pensez à prendre livres et DVD en prévision.

Notez dès à présent que pour l'inauguration de ce nouveau réseau, nous proposons un apéritif le samedi 26 septembre, mais nous en reparlerons.

Comité des fêtes

Le vide greniers du 28 juin a été un grand succès malgré une chaleur accablante.

Après la soirée cabaret du 14 mars dernier avec le groupe Celtic Sailors, rendez-vous pour le prochain spectacle à la salle polyvalente à l'automne prochain.

Bel été et bonnes lectures

Les Rencontres du Roman

Romanciers, poètes et essayistes seront présents à l'abbaye de Seuilly cette année encore les 26 et 27 septembre prochains. Cette manifestation trouve naturellement sa place dans ce lieu déjà consacré par la littérature rabelaisienne.

Le Festival de la Dive Musique

Cette année encore le festival de la Dive Musique se déroulera dans plusieurs lieux de notre commune: Abbaye, château du Coudray, salle polyvalente du 25 au 27 juillet et du 1^{er} au 3 août.

Inscriptions à la cantine scolaire

Les inscriptions à la cantine scolaire (anciens et nouveaux élèves) doivent se faire à la Mairie à partir du 22 juin jusqu'au 30 juillet. Rappelons que l'inscription est soumise au paiement complet de l'année précédente.

Transports scolaires

Les inscriptions aux transports scolaires sont à prendre à la Mairie.

La Communauté de communes Chinon Vienne et Loire a fixé le tarif des transports scolaires à 150 € pour l'année scolaire.

Le concert de l'association La Rêveuse

Pour la troisième année consécutive cette association bien connue des amateurs de musique organise son stage musical d'été à l'Abbaye de Seuilly. En clôture elle donnera un concert en l'église St-Pierre.

INFOS PRATIQUES

Heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi : 14h30-18h30 -
Mardi : 10h-13h30 ; 14h30-16h30 -
Jeudi : 10h30-13h30 ; 14h-16h30
Vendredi : 13h-16h

Permanences de

Mme Mercereau, assistance sociale:
le 4^{ème} mardi de chaque mois de 9h30 à 11h. à la Mairie.

Inscriptions à l'école

Rappelons que l'admission d'un enfant à l'école est soumise à son inscription préalable en Mairie.

Demandeurs d'emploi

Une réunion est organisée par Pôle Emploi, la Mission locale et l'Association Infos Emploi Services au pôle de Cinais le jeudi 9 juillet de 9h à 11h.